



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6275>

Département(s) de publication : **71**

Annonce n° **26-6275**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MOYENS DE PAIEMENT POUR DES AIDES SOCIALES : carte prépayée et chèques d'accompagnement personnalisés

Description : MOYENS DE PAIEMENT POUR DES AIDES SOCIALES : carte prépayée et chèques d'accompagnement personnalisés

Identifiant de la procédure : bf2dddd6-321a-4dc3-b4b7-68749d351ee3

Avis précédent : 9b20e8eb-89cd-40b9-a26c-788807e915e4-01

Identifiant interne : DARTAS-25-055-NS

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 75200000 Prestations de services pour la collectivité

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plateforme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté <https://marches.ternum-bfc.fr> . Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation. Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plateforme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis. Remise des plis sous forme électronique sur la plateforme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne Franche Comté <https://marches.ternum-bfc.fr> . La vérification des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues à l'article R.2144 1 du Code de la commande publique au moyen des critères suivants : 1. Capacités professionnelles 2.Capacités techniques 3. Capacités financières. Les justificatifs de candidature demandés par l'acheteur sont indiqués à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Conformément à l'article R.2144 7 du Code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur, conformément à l'article R.2143 3 du Code précité. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de sa compétence à réaliser les prestations. Langue dans laquelle est rédigé l'avis publié : français. Pas d'avance prévue. Il n'est pas demandé de retenue de garantie. Les prix du marché sont traités à prix unitaires. Les prix sont révisables annuellement. La prestation donne lieu à un accord cadre mono attributaire à bons de commande sans minimum et dans la limite des quantités maximums annuelles suivantes : Lot 1 : Emission et livraison de cartes prépayées : 1 400 cartes Lot 2 : Emission et livraison de chèques d'accompagnement personnalisés (CAP) : 2 000 carnets, en application de l'article R.2162 4 2° du Code de la commande publique. Critères de jugement des offres : 1. Valeur technique de l'offre (note sur 60 points) 2. Prix (note sur 40 points).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Moyens de paiements pour des aides sociales : carte prépayée et chèques d'accompagnement personnalisés

Description : Moyens de paiements pour des aides sociales : carte prépayée et chèques d'accompagnement personnalisés

Identifiant interne : LOT 1 : Emission et livraison de Cartes prépayées matérialisées et dématérialisées

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 75200000 Prestations de services pour la collectivité

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché passé par accords-cadres mono-attributaires à bons de commande est passé pour une période de 1 an à compter de sa notification pour la fabrication et distribution des cartes prépayées matérialisées et dématérialisées et chèques d'accompagnement personnalisé avec un démarrage au 1er février 2026 : à compter de la date de notification s'ouvrira une période durant laquelle le titulaire devra prendre toutes les dispositions et effectuer toutes les démarches nécessaires permettant l'exécution des prestations à cette date. Il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Le nombre de participants à l'accord-cadre n'est pas limité. La valeur indiquée dans le champ "nombre maximal de participants" est technique et ne reflète pas une limitation réelle.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Selon les stipulations de l'article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Prix

Description : Selon les stipulations de l'article 6 du règlement de la consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Selon les stipulations de l'article 6 du règlement de la consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 5511 du CJA). Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent

de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne). Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 55113 et suivants et R. 5517 du CJA). Il est possible de saisir le tribunal administratif de façon dématérialisée par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site <https://www.telerecours.fr>

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Moyens de paiements pour des aides sociales : carte prépayée et chèques d'accompagnement personnalisés

Description : Moyens de paiements pour des aides sociales : carte prépayée et chèques d'accompagnement personnalisés

Identifiant interne : LOT 2 : Emission et livraison de chèques d'accompagnement personnalisés (CAP)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 75200000 Prestations de services pour la collectivité

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché passé par accords-cadres mono-attributaires à bons de commande est passé pour une période de 1 an à compter de sa notification pour la fabrication et distribution des cartes prépayées matérialisées et dématérialisées et chèques d'accompagnement personnalisé avec un démarrage au 1er février 2026 : à compter de la date de notification s'ouvrira une période durant laquelle le titulaire devra prendre toutes les dispositions et effectuer toutes les démarches nécessaires permettant l'exécution des prestations à cette date. Il est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans. Le nombre de participants à l'accord-cadre n'est pas limité. La valeur indiquée dans le champ "nombre maximal de participants" est technique et ne reflète pas une limitation réelle.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Selon les stipulations de l'article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Prix

Description : Selon les stipulations de l'article 6 du règlement de la consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Selon les stipulations de l'article 6 du règlement de la consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 5511 du CJA). Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de Tarn et Garonne). Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 55113 et suivants et R. 5517 du CJA). Il est possible de saisir le tribunal administratif de façon dématérialisée par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site <https://www.telerecours.fr>

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 21,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 21,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement UP COOP - UP PAIEMENT

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE GROUPEMENT UP COOP -UP PAIEMENT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202525AC063NS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/11/2025

Date de conclusion du marché : 19/12/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 0 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : UP COOP

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE UP COOP

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 202525AC064NS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 18/11/2025

Date de conclusion du marché : 19/12/2025

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Numéro d'enregistrement : 22710001300688

Adresse postale : Espace Duhesme 18 rue de Flacé

Ville : Mâcon

Code postal : 71026

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Adresse électronique : dajpcc@saoneetloire71.fr

Téléphone : 0385396600

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Dijon

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Département : COTE D'OR

Adresse postale : 22 rue d'Assas

Ville : DIJON

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tadijon@juradm.fr

Téléphone : 0380739100

Adresse internet : <http://dijon.tribunaladministratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Groupement UP COOP - UP PAIEMENT

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 642 044 366 002 42

Département : Siret du co-traitant UP PAIEMENT : 951 300 169 000 20

Adresse postale : 9-11 boulevard Louise Michel

Ville : GENNEVILLIERS

Code postal : 92230

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : UP COOP

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 642 044 366 002 42

Adresse postale : 9-11 boulevard Louise Michel

Ville : GENNEVILLIERS

Code postal : 92230

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d89e4956-6477-4a65-89a4-849d8d70b477 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/01/2026 à 15:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2026